

CONTRE-ENQUÊTE SUR LE TÉLÉTRAVAIL : LES RÉSULTATS.



L'urgence de rouvrir la négociation !

Face aux problèmes de fond et de forme du 1^{er} bilan établi par l'administration sur le télétravail choisi, la CGT de Lille-Hellemmes-Lomme a publié de fin juillet à mi-septembre un questionnaire en ligne permettant l'expression libre des agent·es sur leurs conditions de télétravail et leurs souhaits d'évolution du dispositif actuel.

Rappelons-nous que le bilan « télétravail 2021-2022 » présenté par l'administration au CTP de juin 2022 s'est basé sur l'analyse d'une série de questionnaires rédigés sans consultation préalable des organisations représentatives du personnel et auxquels il était obligatoire de répondre sous peine de ne plus pouvoir recourir au télétravail. Or **des questions majeures sur les conditions d'exercice du télétravail manquaient dans ces questionnaires**. Quelques répondant·es ont eu l'idée d'utiliser les champs de « commentaires » pour exprimer leurs attentes. Notre sondage a montré que **la méthode employée par l'administration a donné lieu à des remontées très faibles d'opinions pourtant majoritaires chez les télétravailleu·ses de la collectivité**. Pour quelques exemples :

	Bilan administration (rapport CTP du 10/06/22)	Contre-enquête CGT
Pourcentage des répondant·es favorables à l' augmentation du nombre de jours de télétravail	25,5 %	65,4%
Pourcentage des répondant·es favorables au principe de rendre le jour de télétravail flexible	27,7%	85,6%
Pourcentage des répondant·es favorables au versement d'une indemnité télétravail (participation de l'employeur aux frais énergies, abonnement internet, etc.)	2,6%	69,2%
Pourcentage des répondant·es favorables à pouvoir télétravailler dans des tiers-lieux (hors domicile)	1,5%	51,9%

Convaincue de l'intérêt collectif de rouvrir des négociations sur le télétravail la CGT LHL organise une réunion d'échanges/débats (couverte par les heures d'information syndicale = 1H/mois cumulables sur 3 mois, soit 3H), ouverte à tous et toutes : vendredi 2 décembre de 14H à 16H à l'Hôtel de ville, en salle du conseil privé.

Plus d'info sur les résultats au verso ➡

#jevotecgt
le 8 décembre 2022

ESSENTIELLE POUR NOS DROITS, POUR LE SERVICE PUBLIC
ÉLECTIONS FONCTION PUBLIQUE

Retrouvez la CGT LHL : <https://cgt-villedelille.com/>

Résultats de la contre-enquête

Profil des répondant·es

- 104 répondant·es dont une majorité de femmes (58%), de catégorie A (56%) et occupant un bureau partagé ou un open space (78%)
- Même si celle-ci était ouverte aux collègues ne bénéficiant pas du télétravail, l'enquête a majoritairement mobilisé des télétravailleur·ses (72%)

Une forte aspiration à l'autonomie, à travailler et vivre autrement tout en gardant le sens du collectif de travail :

- Le télétravail est plébiscité comme une source d'économie pour les trajets domicile-travail (78%), permettant de travailler au calme sans être interrompu (78%), de mieux concilier les temps de vie (activités extrapro, tâches domestiques, etc.) (57%) et également de limiter l'impact environnemental (53%)
- Une majorité de répondant·es souhaitent pouvoir télétravailler 2 jours/semaine (60%) plutôt qu'une seule journée (21%). Peu sont favorables à une extension du télétravail au-delà des 2 jours (6%)

Une organisation et des conditions de télétravail encore soumises à la bonne volonté de l'employeur et ne tenant pas compte des aspirations et des besoins des agent·es :

- Une interdiction du télétravail le lundi (vendredi à Lomme) que les agent·es estiment non adaptée à la réalité des services (68%)
- Des agent·es largement favorables à une flexibilité du télétravail : un jour variable par semaine en fonction des contraintes familiales et professionnelles (85%)
- Le souhait de pouvoir faire bénéficier certains profils d'agent·es d'un droit au télétravail élargi si elles/ils en font la demande : pour les femmes enceintes à partir du 3ème mois de grossesse (76% pour), pour les agent·es en situation de handicap (74% pour), pour les collègues en situation vulnérable ou accompagnant un proche vulnérable (72% pour)



- 60% des répondant·es réclament des mesures de prévention des violences sexistes et sexuelles, intégrant les violences conjugales à mettre en place par l'administration
- Une majorité des répondant·es en faveur de la prise en charge par l'employeur de mesures d'aménagement du poste de travail au domicile (69%) et d'une compensation financière des frais engendrés par le télétravail (énergies, frais internet...) (69%) avec des résultats plus nuancés selon que les agent·es télétravaillent de façon régulière ou non.
- Des agent·es largement favorables à un télétravail ouvert à tous et toutes, sans discrimination sur le statut de l'agent·e (73%)

Une nécessaire régulation et des garde-fous à mettre en place face aux abus :

- Droit à la déconnexion : une majorité de répondant·es indiquent n'être sollicité·es qu'à titre exceptionnel en dehors des horaires de travail (courriels, sms, notifications...) (67%). Elles/ils sont 24% à être soumis·es à de telles sollicitations régulièrement.
- Des agent·es qui ne sentent pas contraint·es de répondre en dehors des heures de travail (54%) mais 19% précisent ressentir une augmentation de leur charge mentale
- Une majorité de répondant·es amené·es à effectuer des dépassements horaires durant leur jour de télétravail : ponctuellement (45%), voire souvent (21%)
- 60% des répondant·es réclament la mise en place de mesures particulières pour faire appliquer le droit à la déconnexion.

Des cadres favorables à une plus grande autonomie dans la gestion de leur équipe en télétravail :

- 95% des cadres ayant répondu à l'enquête souhaitent bénéficier d'une réelle autonomie décisionnelle pour adapter l'organisation du travail de leur équipe
- 54% des cadres répondant·es souhaiteraient un allègement de leur charge de travail pour avoir un temps dédié au management de leur équipe en télétravail. A noter que parmi celles/ceux-ci 9% considèrent que c'est déjà le cas.
- Enfin, 60% des répondant·es souhaiteraient que les syndicats puissent envoyer sur la messagerie professionnelle des informations concernant les dossiers d'actualité.